



# médiathèques de Vannes

## JURÉ DU PRIX LITTÉRAIRE DE LA VILLE DE VANNES 2019, ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

À l'occasion du 12<sup>e</sup> Salon littéraire LIVR' À VANNES (Levr'e Gwened), rejoignez un jury d'exception et participez à une aventure unique. Partagez votre goût pour la lecture et devenez le juré qui représentera les lecteurs des médiathèques !

**Vous êtes adulte, usager du réseau des médiathèques et titulaire d'un abonnement à jour, retournez-nous ce bulletin de participation avant le 9 mars 2019, minuit :**

- en l'envoyant par courrier à l'adresse suivante :  
Médiathèque du Palais des arts, place de Bretagne  
BP 212 - 56006 VANNES CEDEX
- ou en l'imprimant et l'envoyant par mail à :  
mediatheque@mairie-vannes.fr

### BULLETIN DE PARTICIPATION 2019

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° de carte d'abonné : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà été juré d'un prix littéraire ?  oui  non

Si oui, lequel : \_\_\_\_\_

Combien de livres lisez-vous en moyenne dans l'année ? \_\_\_\_\_

Quel(s) genre(s) de livres lisez-vous ? \_\_\_\_\_

Quels sont les 3 derniers livres que vous avez lus ? \_\_\_\_\_

Vous aimez lire, vous avez un intérêt pour la lecture et la littérature, et vous souhaitez devenir juré du prix littéraire de la ville de Vannes 2019 ?  
Motivez votre participation en quelques lignes.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## RÈGLEMENT DU CONCOURS : JURÉ DU PRIX LITTÉRAIRE DE LA VILLE DE VANNES

Vous êtes abonné sur le réseau des médiathèques de Vannes, vous souhaitez participer au jury du Prix littéraire de la ville de Vannes et représentez les lecteurs des médiathèques : participez au concours qui déterminera le représentant des lecteurs !

### ARTICLE 1 : OBJET DU CONCOURS

Organisé par la Ville de Vannes et décerné dans le cadre du salon LIVR'À VANNES (Levr'e Gwened), le Prix littéraire de la ville de Vannes récompense chaque année un roman français de la saison littéraire. À cette occasion un représentant des lecteurs de la médiathèque de Vannes participera au jury qui élira le lauréat de ce prix.

### ARTICLE 2 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

Peuvent faire acte de candidature les usagers adultes du réseau des médiathèques de Vannes, titulaires d'une carte et à jour de leur abonnement.

Pour participer les candidats doivent remplir un bulletin de participation disponible dans les 4 médiathèques du réseau de la ville de Vannes ou téléchargeable sur le site Internet des médiathèques : [mediatheque.mairie-vannes.fr](http://mediatheque.mairie-vannes.fr)

### ARTICLE 3 : DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les bulletins de participation pourront être déposés jusqu'au 9 mars 2019 à minuit dans les médiathèques du réseau ou par mail à l'adresse : [mediatheque@mairie-vannes.fr](mailto:mediatheque@mairie-vannes.fr)

### ARTICLE 4 : MODALITÉS DE CHOIX

Le lauréat sera choisi par les médiathèques sur ses motivations à faire partie du jury.

### ARTICLE 5 : ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

Les participants s'engagent à participer aux 2 réunions de délibération du jury : - 1<sup>re</sup> réunion de délibération à Paris  
- 2<sup>e</sup> réunion de délibération à Vannes  
(Dates communiquées prochainement)

### ARTICLE 6 : DÉFRAIEMENT

La ville de Vannes s'engage à prendre en charge les frais de déplacement (train) et de déjeuner du candidat retenu lors de ces 2 réunions.

### ARTICLE 7 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au concours du juré du Prix littéraire de la Ville de Vannes entraîne l'acceptation entière du présent règlement ainsi que l'acceptation entière du règlement du prix de la ville de Vannes 2019 – 12<sup>e</sup> Edition.

Renseignements : Médiathèques municipales de Vannes

---

médiathèques  
de Vannes

